



Direction Générale à la Culture

Décision n°2023-973

Objet : Tarif de vente d'articles boutique au Planétarium – modification et ajouts

Réf : 8.9.3

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 14.3.11) portant délégation du Conseil à la Présidente pour fixer ou modifier les tarifs des produits vendus dans les boutiques annexes des établissements culturels,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que dans le cadre de la politique culturelle de Nantes Métropole, les établissements métropolitains sont amenés à vendre des produits en boutique,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le prix de vente de l'article « Mes p'tits docs à coller – édition Milan » au tarif de 5,20 € TTC, anciennement à 4,90 € TTC, suite à une augmentation du prix éditeur.

Considérant qu'il est pertinent d'ajouter à l'assortiment de la boutique du Planétarium : l'article « Tasse » au tarif de 7,50 € TTC.

Considérant qu'il est pertinent d'ajouter à l'assortiment de la boutique du Planétarium : l'article « Planétarium portable » au tarif de 34,90 € TTC.

Décide

Article 1. De fixer les tarifs de vente suivants :

- article « Mes p'tits docs à coller – édition Milan » au prix de 5,20 € TTC,
- article « Tasse » au prix de 7,50 € TTC,
- article « Planétarium portable » au prix de 34,90 € TTC

Article 2. De charger Monsieur le Directeur Général de Nantes Métropole, et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 17/10/23

Pour la Présidente
Le vice-président délégué
Fabrice ROUSSEL

mis en ligne le :

18 OCT. 2023

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20231017-2023_973DEC-AU 1
Date de télétransmission : 18/10/2023
Date de réception préfecture : 18/10/2023